

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 347

présenté par
M. Mathiasin

ARTICLE 33

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« non résidente »

le mot :

« non-résidente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.